



Championnats Seniors - règlement 2021 /2022

Classement dans un groupe :

Application de l'article 8 des règlements du championnat de Bretagne Seniors de la LBF.

Règles générales d'Accession et de rétrogradation :

Application de l'article 9 des règlements du championnat de Bretagne Seniors de la LBF.

Accession au niveau supérieur			Descentes en divisions inférieures	
Division	Nbre de Montées	Equipes concernées	Nbre de Descentes	Equipes concernées
D1	7	Les 1° de chaque groupe + le meilleur 2°	18	Les 10°,11°,12° de chaque groupe
D2	14	Les 1° de chaque groupe + les 4 meilleurs 2°	10	Le Dernier de chaque groupe
D3	18	Les 1° de chaque groupe + les 7 meilleurs 2°		
D4	90	Toutes les équipes de D4		

Chiffres donnés dans l'hypothèse de 11 descentes de R3. En fonction du nombre de descentes de R3, le nombre de montées pourra être augmenté ou diminué.

Critères pour départager les équipes des différents groupes :

Montées supplémentaires (ou meilleur 2° par exemple)	Descentes supplémentaires (ou moins bon 11° par exemple)
1 - N° équipe (priorité équipe 1 puis 2°)	1 . N° équipe (5 puis 4 puis 3°)
2 . Le plus grand nombre de points au classement final (au prorata du nombre de matches joués en championnat)	2 - Le plus petit nombre de points au classement final (au prorata du nombre de matches joués en championnat)
3 . Plus petit nombre de matches de suspension (a) joueurs et dirigeants (au prorata du nombre de matches joués en championnat)	3 . Plus grand nombre de matches de suspension (a) joueurs et dirigeants (au prorata du nombre de matches joués en championnat)
4) - Club ayant le plus grand nombre d'arbitres	4) - Club ayant le moins d'arbitres.
5) - Club ayant le plus grand nombre d'éducateurs licenciés.	5) - Club ayant le moins d'éducateurs licenciés.
6) - Plus grand nombre de licenciés jeunes (U6 à U19 inclus)	6) - Plus petit nombre de licenciés jeunes (U6 à U19 inclus)
7) - Terrain : Club disposant d'un terrain classé en catégorie 1/2/3 ou 4	7) - Terrain : Club ne disposant pas d'un terrain classé en catégorie 1/2/3 ou 4

- (a) Un match de suspension en championnat est une suspension qui a été infligée suite à un match de championnat même si un ou les deux premiers cartons sont pris sur une autre compétition.

Cas particuliers.

- Une équipe qui refuse son accession en division supérieure ne pourra y accéder la saison suivante, si elle se trouve en position d'accession.
- Une équipe qui demande sa rétrogradation en division inférieure, ne pourra retrouver sa division initiale la saison suivante, si elle se trouve en position d'accession.

Division excédentaires ou déficitaire.

En cas de fusion de clubs, de non engagements d'équipes, de non montées ou encore de descente(s) supplémentaires imposée(s) certaines divisions peuvent se trouver excédentaires ou déficitaires.

A) En cas de division déficitaire.

Cette division sera complétée selon les cas ci-dessous :

- 1) Lorsque les seconds de la division inférieure n'ont pas tous accédés, montée du meilleur second n'ayant pas accédé dans l'ordre du classement des seconds, départagé selon les critères ci-dessus.
- 2) Lorsque les seconds de la division inférieure ont tous accédés :
 - **D1** : repêchage au sein de la division déficitaire d'un 10ème selon les critères ci-dessus
 - **D2** : montées supplémentaires des meilleurs troisièmes de la division inférieure départagés selon les critères ci-dessus.

B) En cas de division excédentaire.

Le nombre d'équipes au niveau supérieur (du District) est ajusté en régulant les montées de la division inférieure en sachant qu'il doit y avoir une montée minimum par groupe.

Champion de Division.

Selon les critères suivants :

- a) Plus grand nombre de points au prorata du nombre de matches (parmi les équipes classées premières de leur groupe)
- b) Plus grand nombre de victoires
- c) Moins grand nombre de défaites
- d) Meilleure attaque
- e) Meilleure défense.